

Faut-il mettre l'épargne des Français au service de l'innovation ?

En pleine crise du financement, vient de sortir le rapport du député Paul Midy. Un ensemble de mesures qui visent à favoriser le financement des startups et PME innovantes. Un certain nombre d'entre elles encouragent les Français à investir dans cette classe d'actifs.

Temps de lecture : minute

5 juillet 2023

L'heure n'est plus à la fête pour les startups de la tech. Même si les startups françaises restent plus épargnées que leurs voisines, lever des fonds n'est plus chose aisée. Mais, le financement des startups et PME innovantes est plus que jamais une priorité pour le gouvernement français.

Mission Midy : booster le financement de l'innovation

Le président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé le 14 mai dernier à VivaTech, la mise en place du dispositif "Jeunes Entreprises d'Innovation et de croissance" préconisé dans le rapport de Paul Midy : "*Nous avons besoin d'encourager les investisseurs et les entrepreneurs à aller plus vite et plus fort, et de lever les contraintes fiscales. Ce matin, Paul Midy, je remercie Monsieur le député, a remis son rapport au Gouvernement en la matière. Il y a beaucoup de propositions, mais je pense qu'en particulier la refonte du dispositif JEI "Jeunes Entreprises*

Innovantes", qui consiste à en faire deux fois plus et à déplaçonner, est une très bonne proposition qu'il faut que l'on retienne. Elle va permettre d'aller beaucoup plus vite et de décoller beaucoup plus fort", a-t-il déclaré. " Et plus largement, toutes les propositions de refonte de dispositifs fiscaux, d'investissements dans les entreprises innovantes, et qui pour le early stage permet à des business angels d'être encore plus encouragés, est absolument clé. Sur le early stage, une partie des propositions du rapport Midy va permettre d'avoir des encouragements fiscal-socials ", a-t-il ajouté.

"Ces mesures semblent arriver à point nommé, dans un contexte de crise du financement, mais en réalité les travaux ont commencé il y a plusieurs mois de ça. Le président de la République avait promis de continuer à soutenir l'écosystème startup, pour que la France reste en pointe en matière d'innovation, qu'elle puisse faire la transition écologique et continuer à créer de l'emploi", confie le député Paul Midy à Maddyness. "Le gouvernement a déjà mis énormément de choses en place. L'idée est d'améliorer, quand c'est possible, ce qui existe déjà, et de s'inspirer de ce qui fonctionne bien chez nos voisins", explique Paul Midy.

Des mesures pour aller chercher 3,5 milliards d'euros supplémentaires

L'objectif de la mission ? Aller chercher 1 milliard d'euros supplémentaire par an pour financer des startups early-stage. *"En fin de compte, avec les mesures présentées dans le cadre de la mission gouvernementale, nous arrivons à 3,5 milliards d'euros", commente Paul Midy. La mission gouvernementale propose la création de deux statuts : les "jeunes entreprises d'innovation et de croissance" et les "jeunes entreprises d'innovation et de rupture". Ces entreprises pourront bénéficier d'aides amplifiées à l'embauche avec des exonérations de charges, à la trésorerie grâce au crédit impôt recherche "à la source" et à l'accès aux marchés*

publics via le dispositif des achats innovants. Elles bénéficieront aussi d'aide au financement via l'encouragement à l'investissement des particuliers à travers des incitations fiscales. Un mécanisme similaire à celui de nos voisins anglais, le SEIS/EIS (Seed Enterprise Investment Scheme/ Enterprise Investment Scheme), qui a rencontré un franc succès outre-manche.

Mais, comment est estimé ce milliard d'euros ? *"Les Anglais arrivent à trouver 2 milliards avec un système 2 fois plus grand. Nous savons que l'ancien dispositif ISF-PME, qui était moins efficient, permettait de faire un milliard par an, et nous tamponnons entre 10.000 et 20.000 JEIC. Toutes ces données nous conduisent à penser qu'il est possible via ces mesures d'injecter 1 milliard d'euros supplémentaire dans l'écosystème"*, explique Paul Midy. Toutes ces mesures devraient être mises en œuvre dans le cadre du Projet Loi Finance de fin d'année.

Un deuxième bloc qui consisterait à mobiliser les grandes entreprises et les acteurs institutionnels, via des fonds universitaires, à travers une sorte de Tibi 3 pourrait ramener 1 milliard d'euros supplémentaires. Enfin, un troisième bloc consisterait à flécher une partie de l'épargne des particuliers français, via la gestion pilotée d'assurance-vie ou de PER, vers les startups et PME innovantes. Une partie des mesures devraient figurer dans le projet de loi industrie verte qui est actuellement au Sénat.

Un placement à considérer pour les Français

D'après les chiffres de la Banque de France, le patrimoine des Français s'élève à plus de 5785 milliards d'euros à fin 2022. L'essentiel de cette épargne est dormante ou logée sur des livrets réglementés ou des fonds en euros via des contrats d'assurance-vie et PER. Des placements ou des non-placements réputés moins risqués, mais qui en réalité rapportent peu, et peuvent même faire perdre du pouvoir d'achat avec les taux d'inflation actuels.

"Il faut montrer que l'investissement dans les startups offre des rendements intéressants", déclare Stéphanie Hospital. Son fonds d'investissement early-stage, OneRagtime, accueille des corporate et des familles, mais aussi des entrepreneurs et individuels à fort potentiel d'investissement, c'est-à-dire à partir de 100.000 euros. Ils peuvent investir à travers des fonds, mais aussi à travers des clubdeals, ce qui leur permet de choisir exactement les startups qu'ils financent.

D'après France Invest, sur les 15 dernières années, le capital-investissement offre un rendement supérieur à toutes les autres classes d'actifs, y compris à l'immobilier, un placement plébiscité par les Français, dont l'horizon semble s'assombrir avec les sur-valorisations de certaines villes et les difficultés d'accès au crédit. "Il faut encourager les Français à aller vers cette classe d'actifs. Cela passe par de la sensibilisation, de l'éducation et surtout la mise en place de dispositifs fiscaux encourageants. On avait déjà le dispositif IR-PME et les mesures présentées par le député Paul Midy vont dans ce sens", relève Stéphanie Hospital.

"On ne minimise pas le risque de ces investissements. Il y a évidemment un taux de défaut important quand on investit dans les startups. Passer par un professionnel de l'investissement comme OneRagtime garantit une sélection rigoureuse de projets. Nous savons quel est le bon timing, le bon prix et nous sommes capables d'éviter les effets de mode", modère Stéphanie Hospital.

"Investir dans l'économie réelle, présente non seulement un intérêt en termes de rendements, mais c'est aussi un moyen de soutenir la création d'emploi, la réindustrialisation, la souveraineté et la décarbonation", commente Stéphanie Hospital. En effet, les startups créent de l'emploi et selon le rapport Midy, 1 milliard d'euros supplémentaire, permettrait la création de 100.000 emplois. Une raison de plus d'encourager les Français à investir dans cette classe d'actifs, soit directement, grâce à

des acteurs comme OneRagtime, soit en redirigeant une partie de l'argent logé dans les PER et assurance vie.



À lire aussi

Paul Midy : "Les startups représentent aujourd'hui 5 à 10% de notre économie"

Article écrit par Manon Triniac